



COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL DU 8 AVRIL 2024

18 PRESENTS : MARTINET Jean Claude, NOWOTNY Dominique, SIBUE Alain, DUPARC Stéphane (suppléant de Monsieur GUAZZONI Nathanaël), SALLES Dominique, CHAMPLONG Georges, POMEON Nathalie, DAZY André, PILLET Daniel, RIGHETTO Gilles, BERGER SABATTEL Jean Yves, BOUCLIER Evelyne, SYMANZIK Michel, JOLY Jean François, SCHOERLIN Christophe, MESTRALLET Jean Claude, AUDER Marie-Line, RAFFIN Gilles

5 EXCUSES : CHAMPIOT Serge, MARMORAT Sébastien, COURBOIS François (donne pouvoir à Monsieur DUPARC Stéphane), EXERTIER Pascal, FIELBARD Virgile,

3 ABSENTS : DUPRAZ Anne, BOUNHOURE Jean Pierre, VALLANT Ronald

Monsieur le Président, Alain SIBUE, ouvre la séance à 18h35 après avoir obtenu les signatures des présents.

Il précise que par délibération du conseil municipal de la Chapelle Blanche en date du 26 mars 2024, Monsieur Stéphane DUPARC a été désigné délégué suppléant en lieu et place de Madame Claire CHARGUERON.

Monsieur Dominique SALLES est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°1 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2023

Vu le code des collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2022, ceux de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées dans le budget.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées dans le budget principal du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, Statuant sur les exécutions budgétaires de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

Déclare que le compte de gestion du budget exercice 2023, dressé par le receveur et visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2

Monsieur Stéphane DUPARC regrette que les informations n'aient pas été transmises avec la convocation.

Le Président prend bonne note de sa remarque, à toute fin utile, ci-joint synthèse du Compte de Gestion définitif dressé par le Trésorier.

Délibération n°2 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Président se retire de l'assemblée pour le vote du compte administratif.

Madame Nathalie POMEON, vice-présidente, donne lecture du compte administratif 2023,

Le résultat de l'exercice se présente ainsi :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	REPORT N-1	SOLDE EXECUTION
FONCTIONNEMENT	1 030 138,55 €	1 283 650,96 €	253 512,41 €	- €	253 512,41 €
INVESTISSEMENT	541 510,08 €	935 282,48 €	393 772,40 €	42 926,12 €	436 698,52 €
TOTAL	1 571 648,63 €	2 218 933,44 €	647 284,81 €	42 926,12 €	690 210,93 €

Le résultat de clôture 2023 de la section de fonctionnement présente un excédent de 253 512,41 €

Le résultat de clôture 2023 de la section d'investissement présente un solde positif de 436 698,52 €

Le solde d'exécution total de l'année 2023 est de 690 210,93 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction budgétaire M49

Vu l'avis de la commission des finances le 18 mars 2024

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

-Approuve le compte administratif 2023 tel que présenté

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 2

Délibération n°3 : AFFECTATION DES RESULTATS

Il est rappelé qu'au titre de la section de fonctionnement du compte administratif 2023 le résultat de fonctionnement est excédentaire de 253 512,41 € et qu'au titre de la section d'investissement, le solde positif est de 436 698,52 €.

Le montant des restes à réaliser 2023 est de 169 046.64 €

Il est proposé les affectations suivantes :

<u>Résultat de fonctionnement :</u> Investissement recettes, chapitre 106, compte 1068, autres réserves	253 512,41 €
<u>Résultat d'investissement :</u> Investissement recettes, Résultat reporté N-1	436 698,52 €.
<u>Investissement dépenses</u> Restes à réaliser 2023 :	169 046.64 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire M49

Vu l'avis de la commission des finances le 18 mars 2024

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

-Approuve les reports dans le budget 2024 tels que présentés ci-dessus

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2

Délibération n°4 : BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président présente les prévisions budgétaires relatives aux dépenses et recettes au titre du budget primitif 2024.

BP 2024			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	1 556 665.00 €	1 556 665.00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	3 037 056.79 €	3 037 056.79 €	0,00 €

Détail des travaux prévus en 2024

		RAR 2023	BP 2024	TOTAL
87	TELEGESTION	37 024,14 €	27 000,00 €	64 024,14 €
108	NOUVELLE STATION REMINERALISATION BOURGET EN HUILE	8 000,00 €	- €	8 000,00 €
111	VILLARD SALLET RUE DE MONTMAYEUR	22,50 €	- €	22,50 €
112	PETITS TRAVAUX 2022	56 000,00 €	- €	56 000,00 €
113	PRESLE LES PLAGNES	65 000,00 €	5 000,00 €	70 000,00 €
114	CHAPELLE BLANCHE AMELIE GEX	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
115	BACHE DU VERNEIL ET EQUIPEMENTS ASSOCIES	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
116	LA CROIX DE LA ROCHETTE ROUTE DES PRES TERRETS	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
117	VILLARD SALLET ROUTE DE GRANGE SALLET	- €	55 000,00 €	55 000,00 €
118	ARVILLARD TRANCHE 1 OPTIONNELLE	- €	360 000,00 €	360 000,00 €
119	LA ROCHETTE BOULEVARD ANTOINE ROSSET	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
120	STATION DE NEUTRALISATION DES KINKINS	- €	55 000,00 €	55 000,00 €
121	PETITS TRAVAUX 2024	- €	35 000,00 €	35 000,00 €
	TOTAL	169 046,64 €	847 000,00 €	1 016 046,64 €

Vu l'instruction budgétaire M49,
 Vu le Code des Collectivités territoriales
 Vu l'avis de la commission des finances le 18 mars 2024

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

-Approuve le budget 2024 tel que présenté

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2

Délibération n°5 : RENOUELEMENT DE CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Le Président précise les éléments suivants :

Monsieur Basile QUINTIN a été recruté sur un contrat à durée déterminé de 1 an en date du 1^{er} mai 2023 suite à la démission d'un agent titulaire.

Le contrat prévoit un renouvellement d'un an si la recherche d'un candidat statutaire se révèle infructueuse.

Une vacance d'emploi a été effectuée sur le site emploi territorial, suivie d'une offre diffusée en ligne.
Aucun titulaire n'a postulé.

Suite à la procédure et compte tenu que l'agent Basile QUINTIN apporte satisfaction, il convient d'autoriser le renouvellement de son contrat.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent sur le grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie C pour effectuer les missions de fontainier à temps complet

- Le contrat à durée déterminée sera conclue pour une durée de 8 mois sans période d'essai, du 1^{er} mai 2024 au 31 décembre 2024.

- La dépense correspondante est inscrite au chapitre 012, article 6411

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

A la demande de Monsieur Jean Claude MESTRALLET, ci-joint état du personnel 2024.

DIVERS

Le Président demande au Comité Syndical de réfléchir à un nouveau partenariat avec l'association ARCADE, précisant que ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain comité syndical. Le premier partenariat en faveur du Mali ayant été annulé suite aux conflits dans le pays.

Le nouveau projet porte sur de la coopération décentralisée avec la commune de BANDAFASSI au Sénégal.

Le Président fait un point sur la potentielle reprise de compétence de l'eau potable en 2026 par la Communauté de communes cœur de Savoie.

Un débat s'engage sur la défense incendie entre la responsabilité du service des eaux et celle des communes.

Le Syndicat des Eaux décidera de la date de l'adhésion de la commune de la Table, lorsque la mairie aura ses accords de subventions.

Monsieur le Président fait un point sur les travaux en cours.

Chambre de minéralisation : Cabinet de Maîtrise d'œuvre retenu : NALDEO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Le Président
Alain SIBUE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

22100 - SIAEP LA ROCLETTE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	42 926,12		393 772,40		436 698,52
Fonctionnement	371 582,29	371 582,29	253 512,41		253 512,41
TOTAL I	414 508,41	371 582,29	647 284,81		690 210,93
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	414 508,41	371 582,29	647 284,81		690 210,93

ETAT DU PERSONNEL 01/01/2024

Horaires ouverture bureau

LUNDI/MARDI/JEUDI

8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Numéro urgence technique: 06 74 39 93 33

Site internet : www.siaelarochette.fr

SERVICES	ADRESSE MAIL	NOM AGENT	GRADE	QUOTITE	STATUT	POSTE	ACTIVITES PRINCIPALES	TELEPHONE	ASTREINTE
ENTRETIEN	exploitation@eauxlarochette.fr	Romain ZAMBONI	agent de maîtrise	temps complet	Titulaire	Responsable exploitation	Gestion des agents de terrain Entretien et maintenance réseau Entretien espaces verts	06 43 68 14 36	OUI
		Robin ZANARDI	adjoint technique principal 2ème classe	temps complet	Titulaire	Fontainier Responsable parc de compteurs	Relève de compteur Entretien et maintenance réseau Entretien espaces verts	07 89 42 01 17	OUI
		Vivian MARTIN	adjoint technique	temps complet	Titulaire	Fontainier	Relève de compteur Entretien et maintenance réseau Entretien espaces verts	07 89 42 01 17	OUI
TRAVAUX NEUFS	exploitation@eauxlarochette.fr	Basile QUINTIN	adjoint technique	temps complet	Contractuel	Fontainier	Relève de compteur Entretien et maintenance réseau Entretien espaces verts	07 89 42 01 17	OUI
ADMINISTRATIF	secretariat@eauxlarochette.fr	Théo FERNANDEZ	adjoint technique principal 2ème classe	temps complet	Titulaire	Technicien études et travaux	Etablissement marchés publics Suivi chantier Dossier urbanisme PC	06 33 62 58 40	OUI
		Aurèle DELCROIX	adjoint administratif principal 2ème classe	temps partiel 80%	Titulaire	Secrétaire	Secrétariat Comptabilité Ressources humaines	04 79 25 74 41	NON

Le Président
Alain SIBUE